

Créteil, le 4 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réparation du mur de soutènement de l'A15 à Argenteuil Réouverture de la 3^{ème} voie de circulation le mercredi 5 décembre à 05h00

Depuis l'effondrement d'une partie du mur de soutènement de l'A15 à Argenteuil, le 15 mai dernier, la Direction des routes Île-de-France (DiRIF) met tous les moyens en œuvre pour réparer et consolider l'ouvrage, et rouvrir le plus rapidement possible l'ensemble des voies de l'autoroute.

Conformément au calendrier annoncé, la réouverture de la 3^e voie de circulation sur l'A15, dans le sens province-Paris, sera effective ce mercredi 5 décembre à partir de 05h00 du matin.

Pour continuer à assurer les conditions de sécurité des usagers :

- la vitesse maximale autorisée reste fixée à 70km/h en amont du chantier, à partir de la réduction du nombre de voies. Cette vitesse sera contrôlée par l'installation d'un dispositif de contrôle-sanction automatique.
- la vitesse maximale autorisée sera fixée à 50km/h au droit du chantier, sur les 3 voies de largeur réduite.

Ces travaux, d'un montant total de près de 6 millions d'euros, sont entièrement financés par l'État.

Retrouvez l'ensemble des informations sur l'affaissement du mur de soutènement de l'autoroute A15 sur la rubrique dédiée du [site internet de la DiRIF](#).



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter ([@SYTADIN](https://twitter.com/SYTADIN)).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

CONTACT PRESSE :

ROBIN LEROY - 01 46 76 87 80

SOPHIE MOZER - 01 46 76 88 08

FABRICE VALSANGIACOMO – 01 46 76 88 02

contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr